

## Editorial

### Incivilités



Notre région possède de multiples lieux de divertissement en plein air tels que places de jeux, sentiers didactiques et places de pique-nique. Les utilisateurs, en majorité, laissent ces endroits propres au moment de leur départ, mais nos collaborateurs des travaux publics découvrent trop régulièrement des déchets laissés simplement sur place, voire même des déprédations.

Les employés de la voirie passent trop de temps à ramasser les multiples déchets abandonnés, souvent éparpillés aux quatre vents ou rongés par des animaux, et à remettre en état, du mieux possible, les éléments détruits, brûlés ou abîmés. Pendant ce temps-là, les tâches habituelles s'accumulent.

De plus, au vu de la situation économique de la Commune, il arrive fréquemment que des objets, tels que des tables, par exemple, ne soient malheureusement pas remplacés. C'est regrettable pour toutes les personnes qui utilisent avec bon sens ces endroits de détente.

Nous profitons également de vous rappeler qu'il est important que les sacs poubelles officiels soient déposés au bord de la route le jour du ramassage et pas avant. Ce geste est amendable et les frais occasionnés sont facturés au propriétaire. Vous pouvez acquérir, à bas coût, un container qui vous permettra d'y laisser votre sac à n'importe quel moment.

Notre Commune est un endroit où la nature a une place importante, merci de nous aider à la préserver autant que possible.

Christian Hostettler, conseiller communal

## Travaux forestiers: fermeture de route

En raison d'une coupe de bois, la route communale reliant Pertuis à Derrière-Pertuis sera fermée à la circulation du lundi 2 au vendredi 6 octobre 2017, de 07h30 à 17h00 (ouvert le soir). L'accès se fera par La Joux-du-Plâne ou par Les Convers.

Merci de bien vouloir vous conformer aux indications du chantier.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à [tp.val-de-ruz@ne.ch](mailto:tp.val-de-ruz@ne.ch).

## Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général est convoqué **lundi 25 septembre 2017 à 19h30** à la salle du Conseil général, à La Rebatte à Chézard-Saint-Martin. L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2017
3. Communications du président
4. Nomination de deux membres à la Commission des règlements en remplacement de Mme Anne Bourquard Froidevaux, démissionnaire, et de M. Roby Tschopp, élu au Conseil communal
5. Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances en remplacement de Mme Christine Ammann Tschopp, démissionnaire
6. Nomination d'un membre à la Commission des aménagements urbains en remplacement de Mme Clarence Chollet, démissionnaire
7. Nomination d'un membre au Conseil intercommunal de SIVAMO en remplacement de Mme Clarence Chollet, démissionnaire
8. Nomination d'un membre au Conseil de fondation de La Pomologie en remplacement de Mme Florence Aebi, démissionnaire
9. Demande d'un crédit d'investissement de CHF 7'800'000 pour le réaménagement de la traversée du village de Chézard-Saint-Martin
10. Réponse au postulat «Pour soutenir des activités ou des projets visant à promouvoir l'image de notre région et à mieux connaître son offre touristique»
11. Motions et propositions:  
M17.001 – Motion populaire communale «Sécurisation du trafic aux abords du collège de la Côtière»
12. Résolutions, interpellations et questions
13. Communications du Conseil communal

## Bibliothèques publiques de Val-de-Ruz

Aux prestations du Bibliobus s'ajoutent celles des deux bibliothèques fixes de la Commune:

### Fontainemelon, pavillon scolaire, rue de Bellevue 3

- bibliothèque des jeunes, lundi et jeudi de 15h00 à 17h30;
- bibliothèque publique, lundi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 13h30 à 15h30.

### Les Geneveys-sur-Coffrane, collège, rue de la Rinche 10

- bibliothèque des jeunes, jeudi de 15h15 à 17h00;
- bibliothèque publique, jeudi de 19h00 à 20h00.

Les bibliothèques sont fermées pendant les vacances scolaires, autres congés scolaires et jours fériés.

Détails et horaires du Bibliobus sur notre site Internet.

## Portes ouvertes des archives communales

La Commune de Val-de-Ruz vous donne rendez-vous le **vendredi 29 septembre 2017 de 15h00 à 21h00**, dans l'ancien abri de protection civile, sous l'école primaire à Cernier.

Lors de cette journée, des visites guidées sont organisées afin de présenter les locaux et quelques documents provenant des fonds. 7'000 notices s'y trouvent déjà, couvrant la période 1368-2013.

Lors de cette manifestation, chaque visiteur se verra offrir un ouvrage relatif à l'un des villages de la commune. Venez donc nombreux partager ce moment de fête en notre compagnie.

## Abonnements de ski

La Commune de Val-de-Ruz et les remontées de téléskis Bugnenets-Savagnières SA et Crêt-du-Puy SA ont le plaisir de proposer à l'ensemble de la population des abonnements de ski pour la saison 2017-2018 à des conditions très attractives.

Le formulaire de commande est disponible sur notre site Internet. Il peut également être demandé par courriel à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch) ou au 032 886 56 33.

Délai de commande et validité de l'offre: 31 octobre 2017.

## Roadmovie à Val-de-Ruz

Soirée cinéma à l'ancienne salle de gymnastique de Cernier (Guillaume-Farel 4) le **vendredi 29 septembre 2017 à 20h00**: projection du film «Heidi» d'Alain Gsponer.

L'Association des parents d'élèves de Cernier (APE) tiendra une buvette et se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir.

Entrée libre.



## Connaissance du monde

Nous avons le plaisir d'annoncer la projection du film «Vietnam – Les Princesses et le Dragon» le **mercredi 27 septembre 2017 à 20h00** à la salle de spectacle de Fontainemelon, cela en présence de M. Christian Verot, réalisateur.

Vente des billets à l'entrée de la salle le jour de la représentation.

Offre spéciale destinée aux habitants de la Commune de Val-de-Ruz:

- 10 entrées gratuites (maximum 2 par personne) à réserver auprès de l'administration sports-loisirs-culture au 032 886 56 33 ou à [loisirs.val-de-ruz@ne.ch](mailto:loisirs.val-de-ruz@ne.ch).

Plus d'informations sur notre site Internet.

## Bureaux communaux

A la suite de divers aménagements internes, voici quelles unités administratives vous accueillent à Cernier et dans quels bâtiments:

### Epervier 2 (bâtiment de la police)

- Gérance du patrimoine
- Sports - loisirs - culture.

### Epervier 4 (Cernier Centre)

- Action sociale
- Agence AVS-AI
- Guichet Accord
- Comptabilité
- Finances.

### Epervier 6 (Hôtel de Ville)

- Chancellerie
- Contrôle des habitants
- Energie
- Etat-civil
- Ressources humaines
- Service des archives
- Structures d'accueil
- Tourisme.

## Fermeture des guichets

En raison du Jeûne fédéral, les bureaux de l'administration communale seront fermés le **lundi 18 septembre 2017**. Ils ouvriront le mardi 19 septembre selon les horaires habituels.

## Tailles des arbres et haies

Nous rendons attentifs les propriétaires que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Le service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4 mètres, largeur 3 mètres aux rétroviseurs.

Ces travaux doivent être réalisés jusqu'au 16 octobre 2017. Passé cette date, nous prendrons les dispositions nécessaires pour effectuer cette opération aux frais des personnes concernées.